

Olivier Dussopt, Président
Association des Petites Villes de France
42 boulevard Raspail
75007 Paris

Monsieur,

Vous avez transmis à Jean-Luc Mélenchon votre « Manifeste des petites villes » et l'avez interpellé sur l'attention qu'il compte porter aux villes petites et moyennes et au monde rural. Nous vous en remercions et vous invitons à trouver ci-dessous des éléments de réponse, issus du programme de la France Insoumise, *l'Avenir en commun*. Vous trouverez des compléments à ces réponses dans les livrets thématiques de la France Insoumise et particulièrement dans le livret « Ruralité et aménagement du territoire », disponible à l'adresse suivante :

<https://avenirencommun.fr/livret-ruralite-amenagement-territoire/>

Il faut commencer par rappeler que notre programme prévoit une grande refonte de nos institutions. Nous convoquerons, dès notre arrivée au pouvoir, une Assemblée constituante chargée de définir le cadre institutionnel d'une 6ème République. Pour notre part, nous plaiderons dans ce processus pour le maintien du triptyque Commune / Département / Nation qui est à la base de notre construction républicaine et qui ne peut donc s'inscrire dans un cadre de fusion des départements avec les régions. Nous reviendrons sur les lois du dernier quinquennat, de la loi MAPTAM à la loi NOTRe en passant par la loi de fusion des régions. Notre démocratie ne peut reposer sur la mise en concurrence des collectivités entre elles et sur l'intégration arbitraire des communes au sein d'intercommunalités géantes, loin de tout sens du commun pour les citoyens.

Vous appelez dans un premier temps les candidats à consolider les moyens de l'action publique locale. Nous considérons que la baisse des dotations aux collectivités doit cesser. Depuis 2013, elles ont fait face à une baisse en cumulé de leurs dotations de près de 27Md€, soit les deux tiers d'une année de DGF. Nous ne pouvons ainsi, non pas simplement pour les raisons comptables absurdes qui plaisent à Bruxelles mais pour des visées idéologiques qui visent à restreindre tant et plus le champ de la sphère publique, continuer à étrangler les collectivités.

Plus généralement, l'Etat doit intervenir afin de compenser les compétences qu'il délègue aux collectivités territoriales et afin d'assurer l'égalité de l'ensemble des citoyen-ne-s sur l'ensemble du territoire. La réforme de la DGF doit donc aller dans ce sens, en renforçant les mécanismes de péréquation. Nous mettrons également fin au remplacement des dotations de l'État par des fonds d'investissement. Les collectivités doivent avoir les moyens d'investir mais également des dotations stables en fonctionnement.

La libre administration des collectivités locales, principe constitutionnel, ne peut toutefois trouver de déclinaison concrète sans une fiscalité propre préservée et assise sur des bases stables. Nous considérons qu'il faut pour cela renforcer le poids des impôts économiques et mener à bien la révision des valeurs locatives, cadastrales, tout en inscrivant le principe de révision régulière de ces bases. Nous instaurerons par ailleurs la progressivité de la taxe d'habitation, actuellement l'impôt le plus injuste, pour tenir compte des revenus des occupants des logements.

Vous appelez ensuite à soutenir l'attractivité des petites villes. Nous faisons de l'égal accès aux services publics de tous les citoyens sur le territoire une priorité et nous refusons les inégalités qui se creusent partout dans le pays entre les métropoles et les territoires ruraux. Nous nous opposons à la fermeture des services publics de proximité comme les bureaux de poste ou les écoles primaires.

Tous les Français doivent avoir le même accès aux soins. Nous créerons un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études afin de pallier l'insuffisance de médecins dans certaines zones. Nous reconstruirons également le service public hospitalier en supprimant les groupements hospitaliers de territoire et en reconstruisant le maillage des hôpitaux et des maternités de proximité.

Nous nous engageons par ailleurs, dans le cadre d'un plan d'investissement, à défendre et reconstruire le maillage de transports en commun et de services publics sur tout le territoire, dans les départements ruraux et les quartiers populaires.

Nous pensons que les petites villes peuvent être des laboratoires de la transition écologique et énergétique. Les métropoles n'ont pas le monopole de la « smart city ». Dans le cadre de notre plan de transition énergétique visant à atteindre 100 % d'énergies renouvelables en 2050, nous créerons un pôle public de l'énergie, en lien avec des coopératives locales de production et de consommation d'énergies renouvelables, qui favorisera l'autoproduction et le partage des excédents. Nous engagerons également un plan de rénovation écologique de tout le bâti pour mettre fin aux passoires énergétiques.

La technologie numérique peut être mise au service de cette transition écologique à condition que toutes les petites villes aient accès aux infrastructures nécessaires. Pour cela, nous prévoyons un investissement de 35 milliards d'euros – comme l'estime la Cour des Comptes - pour assurer la couverture de tout le territoire en internet à très haut débit. Nous engagerons également une réflexion sur le statut des données de masse d'intérêt général qui devraient être ouvertes au même titre que les données des administrations publiques.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

La revitalisation des centre-bourgs s'inscrit également dans cette logique écologique. Il est nécessaire de lutter contre l'étalement urbain et de rénover le foncier existant dans les centre-villes, notamment en y aménageant des logements sociaux. Pour que tous les citoyens aient accès à la culture, nous soutiendrons et développerons la culture de proximité, les lieux d'accès à celle-ci et les réseaux de diffusion des pratiques culturelles. Les manifestations culturelles seront soutenues dans les territoires ruraux et périurbains.

Vous soulignez l'effort qui doit être fait pour favoriser le vivre-ensemble. Pour cela, nous mettrons en place un service citoyen obligatoire de 9 mois pour les jeunes avant 25 ans qui seront affectés à des tâches d'intérêt général au niveau local (sapeurs-pompiers, secours à la population, appui à des associations labellisées d'intérêt général...). Pour garantir la sécurité de toutes et tous, nous restaurerons la police de proximité en refondant les objectifs des polices municipales et en affirmant la distinction entre les missions nationales et locales.

Enfin, nous tenons à ce que tous les élus, nationaux comme locaux, bénéficient d'un véritable statut de l'élu qui leur permettrait d'exercer au mieux leurs missions et d'assurer une diversification de leurs profils.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard
Co-responsable du programme de la France Insoumise